

COMITE DU VIEUX SAINT-PONS

AVRIL 2010

La cathédrale

VISITE PROTOCOLAIRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-PONS.

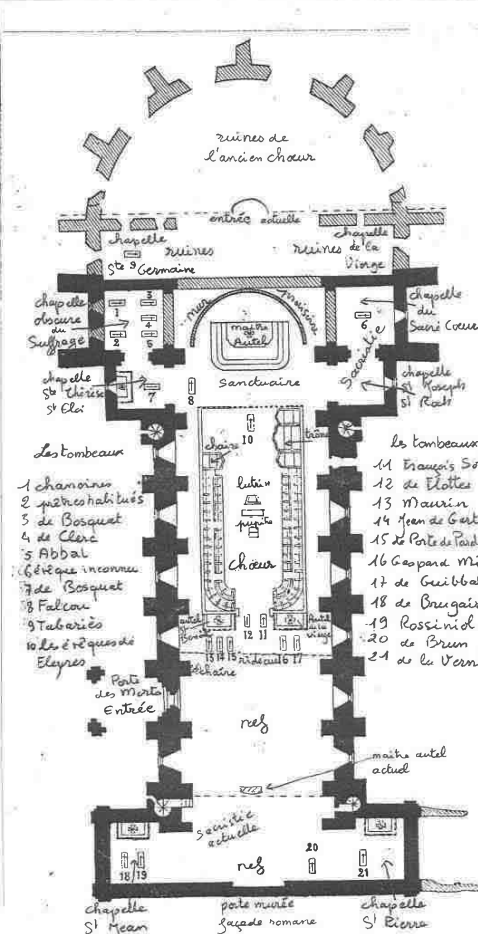
Nous sommes à la fin du XVII^{ème} siècle et dans une solennité de rigueur nous allons suivre notre évêque Pierre-Jean-François de Percin de Mongaillard, dans sa visite de la cathédrale. Il était arrivé de son château de Saint-Chinian en petit équipage et, entré dans la ville par la belle porte Pérégrin (Sur la Grand'Rue, à hauteur de la route de Narbonne) le cortège s'était dirigé vers l'évêché (la mairie). Comme tous les évêques précédents, il ne séjourne que rarement à Saint-Pons et notre cathédrale n'est fréquentée que par les chanoines du chapitre. Aujourd'hui, comme 24 ans plus tôt, Percin de Mongaillard désire se rendre compte de l'état des lieux. Nous allons les découvrir avec lui, en nous mêlant aux notables Saintponais. Il y a foule autour de nous, d'abord les chanoines : maître Gleizes, syndic, Jean-Baptiste Trottet-le-Gentil, vicaire général (publiera la chronologie des abbés et des évêques), Jean-Jacques Dorel, vicaire général, Mathieu Estorc syndic, l'abbé de Murviel, neveu de l'évêque et Pierre du Lac sieur de la Clause qui a succédé à son oncle Etienne du Lac en 1667, accompagnés du bedeau et de tout le bas-chœur. La ville est représentée par le juge-maire et les trois consuls : François Lin de Brugairoux de Campujol, Jean Bouissière, Jean Sigé suivis par de nombreux notables. Percin de Mongaillard avait décidé cette inspection pour le 1^{er} septembre mais les chanoines, ce jour là, étaient absents. Certains étaient « dans la ville » d'autres malades, d'autres encore « partis prendre les eaux ». La visite a donc été différée au 5 septembre 1694, aujourd'hui. A 9 heures du matin a lieu la grande messe suivie d'un prêche dans la chaire et à 13 heures la visite commence.

LA PORTE D'ENTRÉE

Nous pénétrons dans la cathédrale par la Porte des Morts que nous connaissons. C'est la porte d'entrée principale depuis sa construction au XII^{ème} siècle. Elle tient son nom lugubre du fait qu'elle donne sur le cimetière. Celui-ci est toujours là, nous pouvons, avec l'évêque, le contempler. Il commence un peu plus loin à gauche de la porte et s'étend jusque devant les ruines de l'ancien chœur (parking actuel) C'est le cimetière des riches bourgeois de la ville. L'accès de la porte est peu commode, quand on va pour entrer il faut monter plusieurs marches, (disparues), et en descendre quatre, une fois à l'intérieur, cela en raison de la dénivellation du terrain. On signale à l'évêque que la plate-bande de la porte est rompue par le milieu, que ses murs sont faibles et soutiennent la construction qui menace de tomber. Percin de Mongaillard propose de consolider la porte et de niveler le terrain afin d'ôter toutes les marches devant et derrière la porte parce qu'elles embarrassent en outre la nef et l'emplacement de la chaire à prêcher. (Les quatre marches intérieures derrière la porte, existent toujours. Les premières mesurent 2,50 m de long, les dernières du bas, 5 m de long. Il est vrai qu'elles gênaient beaucoup la chaire à prêcher dont elles ne sont séparées que par un pilier accolé aux marches. De la chaire qui devait s'avancer très avant, il ne subsiste que l'étroit escalier en pierre qui y menait)

L'INTERIEUR.

La cathédrale est dans un piteux état, l'endroit est malpropre et sent la moisissure ; elle ressemble à un grand caveau obscur, suintant d'humidité. Les murs salpêtrés s'effritent. Il y a de la poussière partout et des toiles d'araignée aux voûtes. Au sol, les dalles recouvrant les tombes sont disloquées, crevassées, certaines entrouvertes et toutes détrempées par l'humidité, mais surtout tout est sale.



LA NEF.

Juste après la porte d'entrée, nous arrivons dans la nef. (Elle s'étendait à l'emplacement actuel d'une partie arrière des stalles jusqu'à la sacristie comprise). C'est là que se tient le public. Il écoute la messe au-delà d'un rideau tiré et ne voit pas le Maître-autel ni le chœur (on voit encore au niveau de la 4^{ème} fenêtre, les crochets qui soutenaient le rideau) On fait remarquer à l'évêque attentif, la pauvreté des sièges faits à la hâte au moyen de quelques planches et il décrète qu'il sera fait un auditoire décent pour les fidèles.

LE CHŒUR.

Nous nous dirigeons maintenant vers le chœur, un lieu clos réservé aux chanoines, le seul endroit en bon état. (Son emplacement était au niveau des chapelles Sainte Thérèse d'un côté, et Saint Joseph-Saint Roch de l'autre jusqu'à la 4^{ème} fenêtre près la Porte des Morts) Il contient les sièges qui s'alignent et se font face, la chaire de l'archidiacre, puis le trône épiscopal posé au dessus de 4 marches et de chaque côté, les deux sièges des assistants sur la 3^{ème} marche. Au milieu, un grand lutrin, avec son marchepied, un banc pour les choristes et un pupitre en fer supportant chacun un antiphonaire romain, un grand psautier sur vélin, un bréviaire romain in folio et un martyrologue. Les grandes dalles au sol sont bien tenues et on peut remarquer en direction du sanctuaire, les tombes des deux évêques de Fleyres oncle et neveu.

LA SACRISTIE

Sur la droite on a réuni deux chapelles pour y installer la sacristie (aujourd'hui, la chapelle du Sacré-Cœur et celle de Saint Joseph-Saint Roch). On y voit une grande table nappée de vert, un grand tableau représentant le Christ crucifié avec un évêque à ses pieds (tableau disparu),

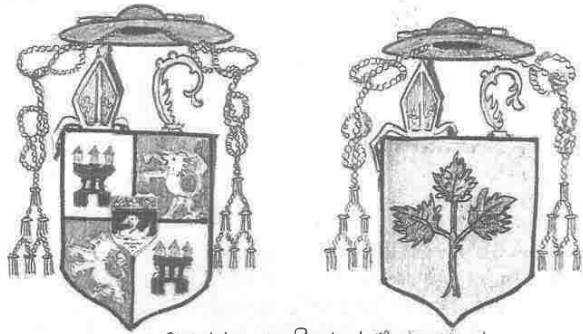
les garde-robes, un confessionnal et un prie-Dieu. C'est là aussi que sont entreposées les archives dont on ne fait pas grand cas. Quelques objets religieux figurant sur l'inventaire de 1670 ont disparu. Percin de Montgaillard exige un nouvel inventaire des biens et propose l'achat de six chandeliers d'argent, d'une croix d'argent et de deux calices car il n'y en a que trois dont l'un offert par le chanoine Malacan.

CHAPELLES

Nous passons au fond de la nef (sacristie actuelle) où de part et d'autre se trouvent une chapelle. Celle de Saint-Jean (sous le clocher) et celle de Saint-Pierre (en face près de la petite porte d'entrée). En marchant vers la première nous manquons tous, et l'évêque en tête, de trébucher sur un tombeau entrouvert, celui du sieur de la Planque. Le sol est ponctué de dalles relevées, brisées et il n'est pas au même niveau. Ces chapelles appartiennent à de grandes et nobles familles Saintponaises qui sont normalement responsables de leur entretien. Hélas, il n'en est rien. La chapelle Saint-Jean appartient aux Brugairoux. Il y figure un autel et un tableau tous deux en très mauvais état et on fait savoir à l'évêque qu'il est impossible de la mettre à niveau à cause du rocher et du danger d'ébranler les fondements du clocher. (elle sera mise à niveau) La chapelle Saint-pierre est carrément interdite d'accès. Le sol est soulevé et on n'a pas enlevé de l'autel le tombeau ni la dalle qui le recouvre. Le tableau au mur est entièrement pourri. Cette chapelle appartient au sieur de la Vernhe et à sa fille Antoinette de la Rathe. (la porte, présente aujourd'hui, sera placée là, plus tard)

LA GALERIE HAUTE

Maintenant nous suivons les plus courageux sur l'ancien chemin de ronde qui surplombe la nef (sacristie actuelle). Les galeries encadrent dangereusement la nef de tous les côtés (aujourd'hui plus que sur 3) il n'y a aucune rambarde et elles donnent dans le vide. Cela ne plait pas non plus à notre évêque. Par un escalier en colimaçon nous grimpons jusqu'à la voûte au lourd poutrage dont un madrier est complètement détérioré. Puis nous nous dirigeons vers le clocher, là, le plancher où le sonneur va, menace de s'effondrer et les escaliers abrupts ne sont pas sûrs. C'est très haut, le clocher ayant été exhausé en 1625. Il ne reste que deux cloches (quatre aujourd'hui), les autres ont été emportées par les protestants un siècle plus tôt. Les sablières sont en mauvais état et la poutre de soutien de l'une des cloches menace ruine. En redescendant, Percin de Montgaillard prescrit de doubler les planchers, mais aussi



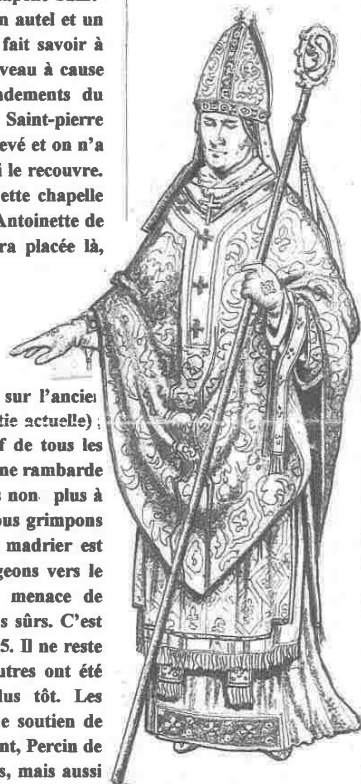
armoiries de Percin de Montgaillard

de mettre une barrière aux galeries hautes « de peur que quelqu'un ne tombe en y passant ». (ce ne sera jamais fait). Concernant la malpropreté de l'édifice, il exige qu'il sera nettoyé de fond en comble 3 fois l'an, à la Noël, à Pâques et à la Notre-Dame-d'Août, que l'on balayera toutes les semaines et que l'on ouvrira portes et fenêtres toutes les veilles de grandes fêtes.

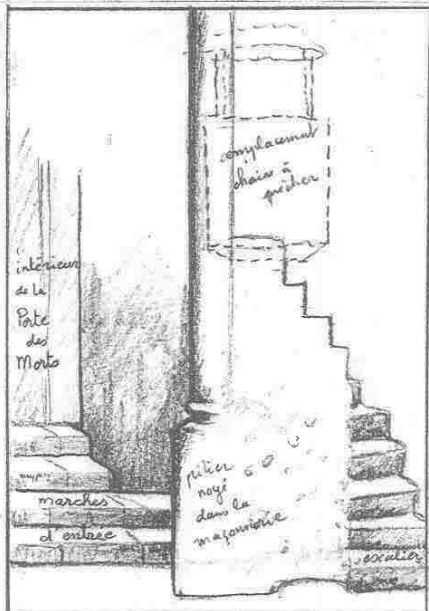
LES ENCLASTRES

La visite s'achevant, nous sortons dans ce qui était le cloître. Il est toujours debout mais ouvert à tout vent. Nous l'avons déjà dit, rien n'a été réparé, rien ramassé, désencombré ou déblayé depuis 127ans. Mais les beaux marbres ont disparu, vendus ou volés. Le long des murs sud de l'église, on montre à l'évêque des ordures et des « incérences ». Percin de Montgaillard est mécontent et l'état des lieux le désole. Lors de sa dernière visite il avait déjà promulgué une ordonnance dont aucun chef n'a été suivi. Dans le procès-verbal en cours, il ordonne que l'on déblaye incessamment toute la pierraille, les monceaux de terre et les ordures qui sont contre les « encoules » et « que l'on fasse marquer des croix à la chaux blanche à chaque coins des encoules et de deux en deux pas sur les murs pour inspirer au peuple le respect qu'il doit au lieu saint et les empêcher d'y faire et d'y apporter aucune ordure. » C'est aussi ce jour là qu'il exige la réparation des toits du cloître, de mettre à l'abri ce qui reste des belles pierres et de faire une enquête auprès de la population. « à toute personne de quelle qualité ou condition qu'elle soit, qui aura pris ou qui retiendra soit des matériaux, pièces de marbre, chapiteaux et autres choses ayant appartenu au chœur et sanctuaire de l'église, de les rendre en 3 mois ou de les remplacer. » On ne connaît pas le résultat de cette enquête, ainsi on ne sait pas si quelques saintponais ou quelques chanoines ont été poursuivis. En revanche, ce qui est certain, c'est que l'on trouve sur les façades de nos maisons, parfois dissimulées sous le crépi, de belles pierres blanches en marbre provenant sans aucun doute du grand chœur abattu de la cathédrale. Maintenant il nous est difficile d'imaginer cette cathédrale installée en sens inverse, sale et sombre avec celle que nous connaissons aujourd'hui, entretenue par d'aimables mains bénévoles. Ce grand vaisseau de pierre, même mutilé est le seul témoignage qui nous reste de ce lointain XIIème siècle.

Micheline GALIANA-HALLER



Costume d'évêque
XVII^e siècle



Pierre Jean François Evêque de St. Pons

Signature de Percin de Montgaillard

« Pierre Jean François évêque de St. Pons »